

RÈGLEMENTS SPORTIFS

BADMINTON

SPORT ADAPTÉ



Règlements applicables jusqu'au
31 août 2021

SOMMAIRE

PREAMBULE : RAPPEL REGLEMENTS GENERAUX FFSA	1
A. LE BADMINTON SPORT ADAPTE, UN SPORT QUI BOUGE : INTERET ET DEFINITION	3
A.1- Intérêt de l'activité Badminton :	3
A.2- Définition du Badminton.....	3
B. ORGANISATION DES COMPETITIONS	4
B.1- Le secteur compétitif	4
B.2- Les épreuves officielles dans chaque classe.....	4
B.3- Les catégories d'âge	5
B.4- Le regroupement de catégories :	5
B.5- Les récompenses	6
C. DESCRIPTION TECHNIQUE DES EPREUVES SPORTIVES DE BADMINTON SPORT ADAPTE POUR LES DIFFERENTS CHAMPIONNATS	7
C.1- Critères d'entrée des sportifs dans les différentes classes	8
D. ORGANISATION SPORTIVE DES RENCONTRES DE BADMINTON SPORT ADAPTE.....	10
D.1- La rencontre individuelle et la rencontre par équipe de 2	10
D.2- Le système de compétition par poule.....	10
D.3- Le système par élimination directe	10
D.4- Les exigences minimales techniques et matérielles	10
D.5- Règles et Règlement BADMINTON SPORT ADAPTE PAR CLASSES	13
Annexe : LE TERRAIN	15

Ce règlement pourra être réajusté à chaque fin de saison sportive

PREAMBULE (cf. REGLEMENTS GENERAUX)

Le Sport Adapté offre la possibilité aux sportifs en situation de handicap mental ou psychique :

- de pratiquer une activité physique, sportive ou motrice régulière contribuant à l'amélioration de leur condition physique et, au-delà, de leur santé ;
- de valoriser l'image que ces personnes et leur entourage ont d'elles-mêmes ;
- de réussir des performances compatibles avec leurs capacités ;
- d'améliorer leurs performances grâce à un entraînement programmé qui augmente par ailleurs leur efficacité dans tous les domaines de la vie quotidienne ;
- de se mesurer face à eux-mêmes ou à d'autres dans des épreuves sportives ;
- de rencontrer d'autres sportifs au cours de manifestations locales, nationales ou internationales s'ils remplissent pour ce faire les critères d'éligibilité ;
- de renforcer leur identité sociale par leur appartenance au mouvement sportif ;
- de leur faciliter des expériences d'intégration ou d'insertion par la pratique sportive.

Cette organisation représente une mise en cohérence de trois nécessités :

- **permettre à toute personne relevant de la FFSA, quelles que soient ses capacités psychomotrices, cognitives, socio-affectives, ses goûts, ses choix de s'éprouver ou de s'exprimer, à son niveau de pratique, dans une activité physique et sportive, ou une activité motrice (logique du sujet) ;**
- **permettre des pratiques qui ne dénaturent pas les Activités Physiques et Sportives (logique de l'activité) ou proposer aux personnes dont les capacités les situent dans un contexte d'accession à une motricité de base, des activités motrices valorisantes ;**
- **permettre des pratiques diversifiées –compétitives ou non compétitives– qui s'inscrivent dans une démarche générale d'épanouissement.**

La FFSA s'appuie sur une démarche éthique pour développer un système de compétitions permettant à chaque sportif, quelles que soient ses capacités, de participer valablement dans la discipline de son choix.

Pour assurer une véritable équité entre les compétiteurs en situation de handicap mental ou psychique engagés dans le système compétitif de la FFSA, de nouveaux critères de classification ont été établis par la FFSA en 2016. Ils doivent permettre à chaque sportif, quels que soient son niveau et la nature de sa déficience, d'aller au bout de son projet sportif dans une catégorie de référence en rapport avec ses capacités et ses compétences.

Ils reposent sur l'idée d'un transfert dans la pratique sportive de compétences repérées dans la vie sociale et personnelle. Ces compétences sont l'expression d'une capitalisation de l'expérience du sujet et de ses ressources dans quatre domaines significatifs dans la situation de handicap, l'autonomie, la socialisation, la communication, la motricité.

Les sportifs licenciés inscrits dans le système compétitif de la FFSA sont classés, après avoir passé des tests en référence aux quatre domaines précités, dans des « classes » homogènes.

Chaque règlement sportif des différentes disciplines sportives :

- ❖ Prévoit des épreuves compétitives pour chaque classe ayant chacune sa réglementation propre en tenant compte des différentes compétences énoncées et des niveaux de pratiques ;
- ❖ propose des épreuves adaptées aux capacités de chacun ;
- ❖ présente des critères clairs d'engagement des sportifs dans ces épreuves en fonction de la classification préalablement établie et qui s'appuient sur leurs plus ou moins grandes capacités à comprendre, retenir, appliquer les codes et règles de la discipline.

Les épreuves officielles donnant lieu à délivrance des titres sont celles prévues dans les règlements de la discipline.

La structuration de la pratique compétitive au sein de la fédération change au 1er septembre 2017 avec une catégorisation, non plus par division (1, 2, 3), qui sont devenues au fil du temps des niveaux de performance ne tenant plus compte des capacités intrinsèques des sportifs, mais par classes (AB – BC - CD) intégrées après une évaluation dans quatre domaines (autonomie, communication, socialisation et motricité).

Ce processus de classification des sportifs est transversal à toutes les disciplines sportives et positionne chaque sportif dans une classe AB, BC ou CD, en fonction de ses pouvoirs d'action.

A. LE BADMINTON SPORT ADAPTE, UN SPORT QUI BOUGE : INTERET ET DEFINITION

Sport codifié, il ne se pratique qu'en salle. Il nécessite un matériel technique souple et solide et une installation spécifique (tracé et filet, annexe 1) et est adapté à tout niveau de capacités dès l'instant où la pratiquant donne du sens à la compétition.

Sport de raquette, il doit son originalité au volant ; c'est lui qui imprime le rythme de jeu.

L'aspect jeu procure un plaisir permanent et varié. Il ne doit pas cacher les nécessités d'une progression technique, tactique et physique, pour atteindre un bon niveau

A.1- Intérêt de l'activité Badminton :

Le Badminton établit une distance entre les personnes et peut faciliter l'établissement d'une relation, d'un rapport de force pour les personnes ayant besoin de construire et revendiquer leur identité.

Il favorise une opposition dans un espace défini, sans interpénétration, médiée par des trajectoires d'engins. Chacun dispose d'un espace d'action qui lui est propre.

Le Badminton joue un rôle dans l'adaptation et la recherche d'autonomie des sujets : faire des choix, prendre des décisions, se confronter en permanence à des situations changeantes et s'y adapter ;

Par le traitement de l'information qu'il propose, il confronte les sujets à des situations nouvelles : incertitude, décisions enchaînées, continuité des actions en opposition à un adversaire, organisation dans l'espace et le temps.

Le badminton permet le développement d'une motricité fine, de coordinations et dissociations nouvelles, de stratégies cognitives

A.2- Définition du Badminton

Logique de l'activité : Une activité duelle d'opposition caractérisée par :

- ✚ Un espace de jeu délimité et séparé par un filet (obstacle)
- ✚ L'utilisation d'une raquette (engin)
- ✚ La propulsion d'un volant (projectile)

Problèmes fondamentaux

- ✚ Lire et produire des trajectoires dans un espace, avec un obstacle et un engin spécifique. L'adaptation aux trajectoires rend nécessaire un traitement rapide de l'information.
- ✚ Défendre son camp et attaquer le camp adverse dans la même action.
- ✚ Prendre le risque de perdre ou de gagner l'échange en cherchant la continuité ou la rupture de l'échange.

Enjeux de formation spécifiques aux jeux de raquette

- ✚ Améliorer les prises d'information
- ✚ Améliorer les capacités à opérer des choix dans une alternative
- ✚ Apprendre les coordinations et dissociations propres aux jeux de raquettes.

B. ORGANISATION DES COMPETITIONS

B.1- Le Secteur Compétitif

La réglementation s'applique naturellement au secteur compétitif, **CLASSE AB, CLASSE BC, CLASSE CD** en conformité avec la réglementation générale de la FFSA et pour les compétitions nationales, interrégionales, régionales, de zone et départementales selon le niveau de compétences intrinsèques.

Dans chaque classe les joueurs peuvent avoir différents niveaux de compétence établis selon le référentiel à partir de l'étape fonctionnelle. Le joueur est potentiellement capable d'interagir dans des relations privilégiées (doubles) et d'élaborer des stratégies simples dans les actions de jeu qui valoriseront le joueur et permettront à chacun d'acquérir l'excellence dans la discipline.

B.2- Les épreuves officielles dans chaque CLASSE

Pour les Compétitions de Badminton sport adapté le règlement s'inspire des règles du milieu ordinaire FFBad avec adaptation en fonction des niveaux intrinsèques.

Dans chaque classe existeront plusieurs niveaux de pratique de jeu de plus en plus élaborés en faisant la balance entre la classification du sportif et ses capacités techniques tant sur le plan moteur que cognitif.

Forme de Jeux

EN SIMPLE

	AB	BC	CD
Messieurs	SIMPLE	SIMPLE	SIMPLE
Dames	SIMPLE	SIMPLE	SIMPLE

EN DOUBLE

	BC	CD
Messieurs	CREATION DE DOUBLES ISSUS DE LA REUNION DE 2 SERIES DE CLASSIFICATION	
Dames		
Mixte		

B.3- Les catégories d'âge

Quelle que soit la discipline pratiquée, la licence sera établie en référence à trois critères : le sexe, l'année de naissance et le type de licence :

- ❖ catégorie de sexe : féminin (F) ou masculin (M)
- ❖ année de naissance.

Les différentes catégories d'âge en Sport Adapté sont les suivantes :

- ❖ moins 10 (9 ans et moins) ;
- ❖ moins 12 (10 ans 11 ans) ;
- ❖ moins 14 (12 ans 13 ans) ;
- ❖ moins 16 (14 ans 15 ans) ;
- ❖ moins 18 (16 ans 17 ans) ;
- ❖ moins 21 (18 ans 19 ans 20 ans pour le SAJ) ;
- ❖ adultes 18 ans et plus.

L'âge à prendre en compte est celui au 1^{er} janvier de l'année sportive en cours.

A titre indicatif - Pour la saison 2017/2018 :

- ❖ moins 12 – jeunes nés en 2006 et 2007 ;
- ❖ moins 14 – jeunes nés en 2004 et 2005 ;
- ❖ moins 16 – jeunes nés en 2002 et 2003 ;
- ❖ moins 18 – jeunes nés en 2000 et 2001 ;
- ❖ moins 21 – jeunes nés en 1997, 1998 et 1999 ;
- ❖ adultes – nés à partir de 1999.

EN BADMINTON LA COMPETITION EST OUVERTE A PARTIR DES – DE 12 ANS (10 et 11 ans)

Une catégorie VETERAN est ouverte dans le règlement du BADMINTON SPORT ADAPTE pour les joueurs et joueuses nés à partir de 1977.

B.4- Le regroupement de catégories :

S'il y a trop peu de joueurs inscrits dans une catégorie d'âge, ceux-ci seront regroupés en 2 catégories :

- ❖ de - 12 ans à - 14
- ❖ de - 14 à - 16
- ❖ de - 16 à - 18
- ❖ de - 18 à - 21
- ❖ de - 21 à Adultes.

Les vétérans peuvent être regroupés avec les Adultes si nécessaires.

Cependant il sera possible d'inscrire un sportif dans la catégorie immédiatement supérieure (sur-classement), un certificat médical délivré par un médecin du sport sera exigé lors de l'inscription. A partir des - 14 ans.

Un double sur-classement peut être envisagé, sur présentation d'un certificat médical dûment complété pour les joueurs à partir de - 18 ans.

B.5- Les récompenses

Il sera décerné

Un titre de Champion de France en classe AB, BC et CD, par catégorie d'âge, par sexe.

En cas d'aménagement des catégories d'âge afin de pouvoir constituer des poules, les joueurs seront récompensés dans leur catégorie d'âge d'origine seulement s'ils ont remporté au moins un match au cours des éliminatoires.

Sont également décernés un titre de Vice-champion de France et deux titres de 3^e ex aequo (les demi-finalistes).

Pour remporter une médaille, il faudra avoir gagné au moins un match au cours du championnat.

C. DESCRIPTION TECHNIQUE DES EPREUVES SPORTIVES DE BADMINTON SPORT ADAPTE POUR LES DIFFERENTS CHAMPIONNATS

- ✚ Pour être qualifié pour le Championnat de France il faut avoir participé au moins à un **Championnat départemental, inter-départemental et/ou de zone.**
- ✚ Une dérogation peut être accordée sur justificatif (pas de compétition qualificative dans le département, compétition de zone inaccessible). Dérogation à soumettre à la commission sportive nationale au moment de l'inscription.
- ✚ Jeu en simple dans les 3 classes
- ✚ Joueurs féminins et masculins par regroupements de catégories d'âges
- ✚ Double hommes, double dames et double mixte en **BC + CD**
- ✚ S'il y a moins de 3 joueurs dans une classe ou catégorie d'âge : le tableau est normalement supprimé. L'aménagement éventuel des catégories d'âge dans chaque classe sera laissé à la discrétion du membre de la commission nationale référent du règlement, du Juge Arbitre avec l'accord du joueur et de l'entraîneur.
- ✚ Seul le tableau VETERAN sera récompensé automatiquement.
- ✚ En cas d'une poule unique de 3, seuls les 2 premiers seront récompensés.
- ✚ Un joueur ne peut effectuer que 2 disciplines, soit 1 simple (homme-dame) + un double homme ou un double dame OU un double mixte.
- ✚ Lors d'un championnat de France, en cas de contestation sur les résultats ou le déroulement d'une épreuve, la contestation devra être formulée obligatoirement par écrit, accompagnée d'un dépôt de garantie de 50 € à l'ordre de la FFSA. Cette réclamation devra être déposée auprès du juge arbitre FFSA dans les 15 minutes suivant la fin du match, par écrit, qui convoquera aussitôt la commission de d'appel. Le demandeur, qui sera une personne licenciée à la FFSA, aura la possibilité de présenter au juge arbitre, au représentant du président, au membre de la commission nationale mandaté par la Directrice Technique Nationale, toutes les preuves en sa possession afin d'appuyer sa demande. En cas de prise en compte de la réclamation, le dépôt de garantie sera restitué au demandeur. En cas de rejet, le dépôt de garantie sera conservé par la FFSA.

Les réclamations concernant l'éligibilité ou la classification d'un sportif lors d'une compétition nationale sont à adresser à la FFSA par une personne licenciée à la FFSA et accompagnées d'un dépôt de garantie de 100 € à l'ordre de la FFSA. La commission nationale d'éligibilité et de classification statuera sur le bien-fondé de la réclamation. Dans le cas de prise en compte de celle-ci le montant sera restitué au réclamant, dans le cas contraire il sera conservé par la Fédération.

C.1- Critères d'entrée des sportifs dans les différentes classes

CLASSE AB – Satisfaire aux critères suivants :

- ❖ Centré sur le volant et sur le terrain adverse lorsque les trajectoires sont hautes.
- ❖ Vers l'avant et un peu vers l'arrière côté coup droit.
- ❖ Déplacements non organisés.
- ❖ Replacements stéréotypés
- ❖ Souvent de face.
- ❖ Devant les yeux ou au-dessus mais encore hasardeux.
- ❖ Trajectoires peu ou pas accélérées et peu descendantes
- ❖ Equilibre instable. Axe central.

Mi-court

- ❖ Occasionnellement droite / gauche – Court / long
- ❖ Recherche de la continuité
- ❖ Rupture aléatoire

CLASSE BC – Satisfaire aux critères suivants :

- ❖ Centré sur les zones libérées et sur le placement de l'adversaire
- ❖ Ajustement des déplacements / remplacement
- ❖ Remplacement en fonction du coup joué par l'adversaire
- ❖ Déplacements avant et arrière
- ❖ De profil sous le volant
- ❖ Trajectoires plus hautes plus fortes : hauteur et longueur variées : dégagement amorti et smash
- ❖ Equilibré lors de la frappe si le temps est suffisant.
- ❖ Vers le fond du terrain pour se protéger lorsque l'adversaire a l'initiative
- ❖ S'organise pour créer la rupture : repousse l'adversaire au fond du court pour enchaîner un amorti. Rupture contrôlée.

CLASSE CD – Satisfaire aux critères suivants :

- ❖ Centré sur les extrémités du terrain adverse, sur les placements /déplacements / replacements de l'adversaire
- ❖ Anticipe sur les possibilités d'action de l'adversaire
- ❖ Se replace en fonction des possibilités adverses par anticipation. Toujours en mouvement.
- ❖ Continuité placement / déplacement / remplacement

- ❖ Superposition des actions motrices de frappe en se remplaçant
- ❖ Frappes masquées si le temps est suffisant
- ❖ Début interception sautée
- ❖ Hauteur, vitesses variées
- ❖ Choix en fonction de l'intention de jeu
- ❖ Équilibré lors de la frappe quels que soient les déplacements et les coups à jouer
- ❖ Joue aux quatre coins.
- ❖ Attaque l'espace adverse quelle que soit la situation de jeu
- ❖ S'organise pour créer la rupture.
- ❖ Construit le point.
- ❖ Joue sur le coup faible de l'adversaire (revers)
- ❖ Rupture intentionnelle est projetée

D. ORGANISATION SPORTIVE DES RENCONTRES DE BADMINTON SPORT ADAPTE

En règle générale, deux types de rencontres sont proposés :

D.1- La rencontre individuelle et la rencontre par équipe de 2

Elle regroupe des joueurs ou des paires de joueurs dans le cadre d'épreuves telles que :

**Le simple Messieurs ou Dames,
Le double Messieurs ou Dames,
Le double Mixte.**

Les épreuves individuelles ou par équipe se déroulent par poules ou par élimination directe, ces deux procédés pouvant se compléter.

D.2- Le système de compétition par poule

C'est le système qui permet de déterminer avec le plus de précision la valeur des participants, chacun ayant la possibilité de rencontrer tous les autres quel que soit son résultat.

L'inconvénient de ce système est que son déroulement nécessite beaucoup de temps.

D.3- Le système par élimination directe

L'élimination directe sera utilisée en fonction des données de la compétition (nombre de joueurs, nombre de terrains, nombre d'arbitres, durée de la compétition). A l'issue de chaque match, le perdant est éliminé de la compétition. L'avantage du système est un gain de temps certain et la désignation rapide d'un vainqueur.

D.4- Les exigences minimales techniques et matérielles

EXIGENCES MINIMALES			
CHAMPIONNAT DE FRANCE BADMINTON SPORT ADAPTE			
Nombre de participants : 100 à 200			
RUBRIQUES	JUSQU'À 100 joueurs	AU-DELA DE 100 Joueurs	IDEAL
Disponibilité du gymnase	Vendredi 8h – 21h Samedi 8h – 21h Dimanche 8h – 14 h		
Nombre de terrains	8	10	12
Terrain échauffement	2	4	4
Nombre d'arbitre FFSA/FFBAD labélisés	16	20	24
Nombre de juge arbitre	2	2	2
Nb de bénévoles en chambre d'appel	4 à 6	6 à 8	6 à 10
Nb bénévoles par table de marque	3-4	3-4	3-4

Cérémonies ouverture clôture	15 minutes 15 minutes		20 minutes 20 minutes
Déroulement sportif type	Poules de 4 dans chaque classe, sexe et catégorie regroupées		Poules de 4 dans chaque classe, sexe et catégorie d'âge
Matériel Sportif	Tracés des terrains en double, filets, numéros de terrains, volants plastiques, volants plumes si demande des joueurs, emplacement arbitres, 1 chaise par ½ terrain pour l'entraîneur, podium		
Personnel qualifié :	Arbitres, juge-arbitre, formés par la FFSA, titulaires du diplôme d'arbitre FFSA, ou à minima sensibilisé aux adaptations spécifiques du règlement badminton sport adapté et à la connaissance du public – Les arbitres FFBad doivent être labelisés FFSA après une formation connaissance du public juges de ligne, entraîneur pour échauffement		
Table de marque	<p>La table de marque doit être installée dans l'endroit le plus pratique et en accord avec le Juge Arbitre ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - généralement, un emplacement central qui permet de bien surveiller tous les terrains à la fois, à proximité immédiate des terrains de façon à limiter les déplacements de ceux qui viennent chercher ou rapporter les feuilles de score. - l'accès à la table doit être protégé, les personnes qui travaillent à la table ont besoin de ne pas être dérangées en permanence mais elles doivent pouvoir se déplacer facilement pour rejoindre un secrétariat. (informatique, photocopieuse) ou bien l'endroit où sont affichés les résultats. <p>La table doit être suffisamment grande pour travailler dans de bonnes conditions.</p> <p>Il doit y avoir suffisamment de personnes pour remplir les différentes tâches (cf. annexe : tenue table de marque FFBaD)</p>		
Remise des médailles	30 minutes		45 minutes

D.4.1- Le volant

Volant officiel plastique = Type Yonex Mavis 500. Les volants lors des rencontres sont fournis par l'organisation. Des volants plumes officiels (au choix de l'organisateur) doivent être prévus en cas de demande des joueurs.

D.4.2- La raquette

Légère (100 grammes) et robuste. Son cadre est en métal, graphite, sa tige obligatoirement en métal, carbone ou graphite.

D.4.3- La tenue sportive

La tenue de jeu se compose d'un tee-shirt ou polo et d'un short, de chaussettes et de chaussures de sport, chaussures de salle (spécifiques badminton ou type handball), chaussures type running et semelles noires INTERDITES (Risque accru de traumatisme de la cheville).

Le port d'un survêtement (haut et bas) n'est pas autorisé, de même que le short de plage.

Une demande de dérogation doit être faite auprès du Juge Arbitre dûment justifiée.

Les joueurs de double, doivent dans la mesure du possible, être vêtus du même maillot du club.

Si les maillots sont nominatifs, chaque club devra y inscrire le NOM du joueur et non le prénom.

D.5- Règles et Règlement BADMINTON SPORT ADAPTE PAR CLASSES

CLASSE CD

Mise en jeu

Le service

- ❖ Service réglementaire, c'est à dire par le bas et un seul essai
- ❖ En diagonale derrière la ligne de service
- ❖ Le volant doit retomber au-delà de la ligne de service adverse
- ❖ Premier set : tirage au sort pour désigner le serveur
- ❖ Le service commence toujours à droite = côté pair.
- ❖ Deuxième et troisième sets : c'est le gagnant du set précédent qui sert en premier
- ❖ Changement du côté du terrain à la fin de chaque set
- ❖ Une pause de 1 minute est autorisée lorsque le score atteint la première fois 11 dans le set
- ❖ Une pause de 2 minutes est prévue entre les sets

L'échange

- ❖ Interdiction de toucher le filet pendant l'échange ni avec le corps, ni avec la raquette.
- ❖ Respect des lignes intérieures du terrain de simple et des lignes extérieures pour le double. Pour le double, au service, la 1^{ère} ligne de fond de court est prise en compte, en cours de match, c'est la ligne de fond de terrain qui compte et les lignes extérieures du terrain.
- ❖ En double, le joueur qui sert en premier = joueur n° 1 placé à droite
- ❖ Le joueur qui reprend le service est celui qui est placé à gauche ou à droite selon le score pair ou impair.

Comptage des points

- ❖ CLASSE CD simple – double et mixte
- ❖ 2 sets gagnants de 21 points
- ❖ Le premier à 21 gagne le set (pour protéger les joueurs les plus démunis dans chaque classe).

CLASSE AB et BC

Mise en jeu

Le service

- ❖ Service réglementaire, c'est à dire par le bas et un seul essai
- ❖ En diagonale derrière la ligne de service, un seul service
- ❖ Le volant doit retomber au-delà de la ligne de service adverse
- ❖ Premier set : tirage au sort pour désigner le serveur
- ❖ Le service commence toujours à droite = côté pair.
- ❖ Deuxième et troisième sets : c'est le gagnant du set précédent qui sert en premier
- ❖ Changement du côté du terrain à la fin de chaque set
- ❖ Pause de 2 minutes entre les sets

L'échange

- ❖ Interdiction de toucher le filet pendant l'échange ni avec le corps, ni avec la raquette.
- ❖ Respect des lignes intérieures du terrain de simple (couloir = fautes) et des lignes extérieures pour le double. Pour le double, au service, la 1^{ère} ligne de fond de court est prise en compte, en cours de match, c'est la ligne de fond de terrain qui compte et les lignes extérieures du terrain.
- ❖ En double, le joueur qui sert en premier = joueur n° 1 placé à droite
- ❖ Le joueur qui reprend le service est celui qui est placé à gauche ou à droite selon le score pair ou impair

Comptage des points

- ❖ Le joueur doit gagner 2 sets pour être vainqueur. Si chaque joueur a gagné un set, un 3^e set sera joué.
- ❖ Le premier à 15 gagne le set (pour protéger les joueurs les plus démunis dans chaque classe).

